

## Corps et « libération sexuelle »

Cette analyse<sup>2</sup> se veut une contribution à la réflexion sur la « libération » ou « révolution » sexuelle et sur les changements advenus ensuite dans la société française.

Le fil conducteur que nous suivons, tel un squelette de l'analyse, reprend des phrases clés extraites d'un film<sup>3</sup>, autour duquel les différents membres du corps comme autant de sujets liés au phénomène analysé se mettront en scène pour approcher le corps, ainsi que son inscription dans les contextes sociaux, économiques et culturels.

La révolution sexuelle constitue une sorte de tournant autour duquel les conceptions du corps ont changé, autant dans les mentalités et le sens commun que dans le monde académique.

En prenant appui sur les *gender studies*, nous esquissons quelques éléments de réponses face à des questions liées au contexte de la révolution sexuelle, à ses origines, à son opérationnalisation, à l'enjeu politique qu'elle constitue au niveau de la condition des femmes.

En partant d'une analyse chronologique de l'institution du mariage, nous proposons une sorte de condensé de différents moments charnières de cette « révolution » et de la remise en question du cadre normatif des rapports entre individus et en particulier des rapports sexuels.

Dans l'objectif de faire un récapitulatif des moments historiques dans l'avènement du phénomène dit de la « révolution sexuelle », l'article posera ses fondements sur un canevas inspiré de l'anthropologie du corps. Il s'agira ainsi de questionner des phénomènes sociaux qui se sont faits corps, au double sens du terme. Fait corps dans le social et fait corps dans les corps, des hommes et des femmes. Le questionnement au cœur de notre analyse est in fine d'approcher la sexualité de manière critique et contextualisée.

### « Vraiment je me sens un objet de plaisir, ça ne peut pas continuer... »<sup>4</sup>

Le changement dans la conception des corps et des mœurs s'identifie souvent au moment de grande intensité politique de la France des années 60. Cette intensité dépeinte comme étant d'abord une révolution visant à changer l'ordre social devait toucher tous les pans de

---

<sup>1</sup> Etudiante en deuxième année de maîtrise en Sociologie (UCL)

<sup>2</sup> Cette analyse dans sa forme originale a été réalisée dans le cadre d'un cours d'Anthropologie du corps (Anne-Marie Vuilleminot, UCL)

<sup>3</sup> MOULLET Luc et PIZZORNO Antonietta, *Anatomie d'un rapport*, 1976, France, 82'

<sup>4</sup> *Anatomie d'un rapport*, Luc Moullet et Antonietta Pizzorno, 1976, France, 82'. Tous les autres sous-titres mis entre guillemets sont des extraits de dialogue de ce film.

la vie. Ainsi l'on parlait d'un changement en « profondeur de la société, de ses lois, de ses pratiques, de ses valeurs collectives ». C'est dans ce cadre révolutionnaire qui associe le capitalisme à l'oppression, qu'il faut libérer tous les domaines de la vie, et donc aussi la sexualité. « *La question sexuelle apparaissait comme une question politique* » (Iacub et Maniglier, 2005 : 37, emphase dans le texte).

Les jalons de cette révolution prennent pied bien avant l'événement que l'on appelle « mai 68 ». Face à ce phénomène, la critique académique a refait surface depuis le milieu des années 2000, la volonté étant de contrer une certaine doxa<sup>5</sup> qui dès 1980 avait ôté à cette période tout son potentiel politique, institutionnel et social pour l'ériger en victoire purement culturelle (Porhel, Zancarini-Fournel, 2009 : 8). C'est dans ce cadre de victoire culturelle que s'inscrivent les conquêtes féministes.

Pour mieux comprendre, il nous faut revenir d'une part sur les théories de cette dite « révolution sexuelle » et la remise en question de l'institution qui régissait jusque-là les rapports sexuels : le mariage. Et d'autre part et de manière plus générale sur les conceptions évolutives et changeantes de la sexualité depuis son apparition comme catégorie sociologique mais aussi comme expérience de vie, conçue comme distincte du genre, autre catégorie d'analyse sociologique (Bereni et alii, 2008 : 40).

**« Je me sens un peu inutile, j'en ai marre d'enseigner des choses auxquelles je ne crois pas »**

La sexualité humaine est dans une perspective sociologique, construite culturellement, elle implique « *la coordination d'une activité mentale, d'une interaction sociale et d'une activité corporelle, qui doivent être toutes trois apprises* » (Bozon, 2009 : 7). Et de manière plus large, elle s'est constituée en tant que catégorie d'ordonnement d'une appartenance sexuelle à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, notamment avec la psychanalyse qui a commencé à la penser comme « *disposition intérieure, comme la cause cachée et universelle de nos comportements extérieurs*<sup>6</sup> ».

Si l'on reprend le concept de la valence différentielle des sexes développé par Françoise Héritier (1996) qui renvoie à une vision dichotomique et hiérarchique des corps et des sexes pour comprendre la sexualité, on saisit que cette vision a d'abord été associée au couple comme le sein et l'origine du rapport entre deux individus avec la particularité que l'un d'eux est soumis à l'autre. La reproduction elle-même étant d'abord associée à l'homme, la femme n'étant qu'un sujet passif de cet acte de perpétuation de l'espèce. Plusieurs exemples ethnographiques<sup>7</sup> ont contribué à déceler ce rapport inégal et paradoxal mettant en scène

---

5 « [Comme] l'imposition d'un point de vue générationnel et d'une interprétation culturaliste et individualiste » (Porhel, Zancarini-Fournel, 2009 : 8)

6 Davidson A., *The emergence of sexuality : Historical Epistemology and the Formulation of Concepts*, Cambridge, Harvard University Press, 2001 ; Eribon D., *Echapper à la psychanalyse*, Paris, Léo Sheer, 2005 in Bereni et alii, 2008 : 41

7 Si l'on reprend l'exemple des Baruyas pour qui l'acte sexuel est dangereux parce que le contact avec la

« le rapprochement entre homme et femme (...) [comme étant] nécessaire à la vie » (Bozon, 2009 : 14) en permettant la construction d'une conception différenciée d'être une femme ou d'être un homme.

**« Non mais, tu délires (...) moi je ne fantasme pas comme toi sur la frustration »**

Lorsqu'entre le XII<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle s'instaure le mariage chrétien « monogame et indissoluble » pour délimiter le cadre de l'activité sexuelle légitime, c'est l'institution ecclésiastique qui devient l'organe de contrôle centralisé de ce rapport en fonction de « principes sacrés et absolus »<sup>8</sup>. Ce cadre affirme la séparation de la fonction reproductrice de celle du plaisir liée à la chair.

Découleront de cette séparation de nouvelles associations qui lient la femme à l'image virginale de la pureté, la virginité deviendra alors la valeur par excellence de la féminité. Pour l'homme, la masculinité qu'il est censé détenir et incarner sera sans cesse menacée, il devra à tout prix chercher à la prouver : la sexualité, par la mise en scène des rôles qu'elle prescrit définira des relations de dépendance entre homme et femme (Bozon, 2009 : 17).

Dans ce cadre normatif, le corps de la femme devient l'objet de la reproduction qui « contribue à la construction traditionnelle des rapports de genre », et c'est dans ce passage objectivant que s'ancre désormais l'expérience de la sexualité des femmes, tandis que les hommes, en s'emparant d'elles au travers de l'acte sexuel, s'emparent aussi de la descendance qu'ils engendrent.

**« Tu t'es déjà occupé de mon sexe ? (...) Peut-être que tu ne sais même pas où est-ce qu'il est, d'ailleurs ça ne m'étonnerait pas que tu ne saches pas ! »**

Les évolutions successives de l'institution maritale peuvent être résumées en quelques moments phares pour nous permettre de mieux saisir les enjeux desquels on vise à rendre compte.

L'amour courtois au XII<sup>e</sup> siècle comme la première tentative de penser une relation amoureuse mutuelle met l'accent sur la dissociation du cadre marital de la possibilité d'accès au plaisir partagé avec pour corollaire deux séparations importantes : l'amour charnel et l'amour sentimental d'une part, et l'opposition entre mariage et hors mariage d'autre part. Le mariage ayant été jusque-là le seul cadre légitime et exclusif du sentiment amoureux et du désir. S'opère un glissement dans les conceptions de ce rapport car le christianisme jusqu'ici se méfiait de l'amour et proscrivait le désir. Avec l'apparition de cette nouvelle possibilité qui sort le plaisir du cadre sacré de l'union matrimoniale, une nouvelle conception du plaisir féminin peut voir le jour. Il est intéressant de remarquer néanmoins

---

femme pollue l'homme et lui fait perdre de sa substance ou encore chez les Samo du Burkina Faso où il existe une prohibition des relations sexuelles pendant l'allaitement justifiée par les effets néfastes du contact entre le sperme et le lait (Bozon, 2009 : 14-15)

8 J. Le Goff, « Le refus du plaisir », *Amour et sexualité en Occident*, Paris, Seuil, 1991 in Bozon, 2009 : 16

que le rapport dont fait objet l'amour courtois met en scène une femme de haut rang avec un homme de rang inférieur, cela vise à inverser le rapport de domination de mise dans le mariage. Le plaisir n'est possible dès lors qu'en dehors du cadre légitime dans lequel la domination s'opère du mari envers la femme, lorsque le cadre est illégitime la domination s'inverse donc mais elle est avant tout sociale.

Paradoxalement, au XVIII<sup>e</sup> siècle, cette tentative sera l'occasion pour l'Eglise, comme nous l'avons déjà souligné, de non seulement légitimer le mariage, mais d'accorder à celui-ci une nouvelle aura ; l'amour devient le sentiment attendu entre conjoints en plus d'être la raison de leur choix d'union. Elle en viendra même, deux siècles plus tard, à proclamer que la relation sexuelle est une expression de l'amour conjugal. Nous y sommes, le mariage d'amour est devenu la norme.

Cela s'est accompagné d'un changement dans la conception des corps d'une part, et du rapport que ces corps devraient entretenir dans ce cadre d'autre part. La donne sur la conception de cette possibilité de partage mutuel en est venue à séparer ce qui se passait « en dedans » le mariage et l'image sociale que celui-ci devait renvoyer. Naissent ainsi la sphère publique, ouverte et structurant le comportement en public et la sphère privée, intime et secrète, où le comportement est clandestin<sup>9</sup>.

On était jusqu'ici dans un modèle à sexe unique, où la femme était en fait un « *homme moins parfait, physiquement comme socialement* », et où être un homme ou une femme « *[s'assimilait à] tenir un rang social, assumer un rôle culturel, et non pas à avoir un corps différent* » (Bozon, 2009 : 23). Ainsi le basculement vers un modèle à deux sexes est le résultat d'un double mouvement survenu en même temps : penser la sexualité comme un domaine autonome et reformuler le sexe en termes biologiques. Ce modèle prévaut encore largement aujourd'hui. C'est au XIX<sup>e</sup> siècle que les corps des femmes et les corps des hommes deviennent vraiment distincts, deviennent des « *opposés incommensurables, horizontalement ordonnés* », la différence sexuelle n'est plus une différence de degré mais elle devient pour ainsi dire ancrée dans la nature (Bozon, 2009 :23).

#### « Naturel ? Traditionnel plutôt »

Divers courants de pensée ont par la suite critiqué cette morale sexuelle matrimoniale, nous reprendrons les idées les plus saillantes de certains d'entre eux. Nous parlerons de la critique libertaire, de la critique marxiste, de la psychanalyse et du féminisme.

La critique libertaire pose l'abolition de la famille comme une condition de l'harmonisation des pulsions humaines. L'organisation du travail et de l'économie développée de manière rationnelle mettrait au centre de ses préoccupations la non-répression des passions et des désirs. La morale est fortement remise en cause car elle enseigne à l'humain « *à être en guerre avec lui-même, [à] résister à ses passions, les réprimer, les mépriser* » or, ce qu'il

---

9 N. Elias, *La civilisation des mœurs*, Paris, Seuil, 1973 [1939] in Bozon, 2009 : 21

faudrait pour que celui-ci soit « libre », c'est arriver « *au mécanisme spontané des passions, sans en réprimer aucune* »<sup>10</sup>.

En partant du principe que n'importe qu'elle action est mue par ce que les analystes appellent aujourd'hui les pulsions, il serait préjudiciable de n'appliquer ce principe qu'à certains pans de la vie, comme le travail ou l'amour. Si dans tous les domaines de la vie, la pulsion, et donc le désir, est ce qui permet le mouvement, il faudrait viser à la développer, la libérer pour voir ainsi se développer les diverses vocations que portent les humains en eux. Car ses pulsions se déplacent et « *même les activités les plus hautes de l'esprit sont investies par l'énergie du désir* » (Iacub et Maniglier 2005 : 39).

Le cadre familial serait celui qui enferme le plus les individus en dessinant pour eux des destins préétablis. En effet la famille serait l'organe qui restreindrait « *l'accomplissement des désirs sexuels au seul cadre de la vie matrimoniale* », et elle serait dans ce sens « *responsable de la transformation des passions en vices hypocrites* » (Iacub et Maniglier 2005 : 40).

Très tôt, Marx et Engels critiqueront aussi la famille en prônant son abolition, avec pour corollaire de cette réflexion la remise en question de l'origine de l'institution du mariage. Celui-ci serait « *le premier système d'exploitation de l'homme par l'homme, qui se trouve être [en fait] une exploitation des femmes par les hommes* ». Ce qui ne veut pas dire, comme ce fut souvent compris, que les familles dans les sociétés communistes doivent être collectives ou collectivisées. La notion centrale est plutôt le fait d'en finir avec l'idée « *qu'un être humain puisse s'approprier un autre être humain, d'une façon ou d'une autre...* » (Iacub et Maniglier 2005 : 42).

Ils voient dans le mariage une sorte de prostitution, un esclavage de la femme par l'homme. C'est un système d'exploitation sexuelle mais aussi économique. Et c'est par le travail que les femmes pourraient y échapper, c'est-à-dire que la conquête de leur « *autonomie [devrait passer] par le travail [comme] la seule voie de leur émancipation, même sexuelle* » (Iacub et Maniglier 2005 : 42).

#### **« Tout rapport (...) si on se met à le disséquer, l'instinct disparaît »**

Pour Freud comme pour Marx, la morale sexuelle répressive se confond avec la morale matrimoniale. Pour Freud, la cause ne serait pas à chercher dans un cadre donné comme symbole de l'exploitation de l'homme par la femme mais plutôt du côté d'un processus historique de la « civilisation » qui « *soumet les instincts et les pulsions aux exigences de la vie sociale* » (Iacub et Maniglier 2005 : 46). Par conséquent, la sexualité n'est pas un instinct, contrairement à ce qu'avancèrent les premiers sexologues comme Krafft-Ebing (1840-1902) ou Havelock Ellis (1859-1939) souhaitant réinjecter une éducation sexuelle plus morale. Un des représentants qui marqua ce tournant est certainement Alfred Charles Kinsey (1894-1956) qui publia un rapport assez dense sur la sexualité vers la fin des années 1940. Même

---

10 Charles Fourier, *Le Nouveau monde Industriel et sociétaire* (1829) in Iacub et Maniglier 2005 : 38

s'il fut fort critiqué et contesté, ce rapport mit sur la scène publique une certaine conception « normalisante » de la sexualité. Pour Kinsey, zoologue de formation, l'humain est un mammifère comme un autre, et comme tel, il satisfait ses besoins instinctivement, il est donc normal par exemple qu'il se livre à la masturbation, le contraire pouvant ou devant être considéré comme anormal (Iacub et Maniglier 2005 : 49-50). Cette nouvelle conception érige l'instinct en tant que « principe naturel », explicatif de la sexualité, alors que Freud parle de pulsions sexuelles diverses, la pulsion génitale en étant une parmi d'autres : « *la sexualité, c'est en somme un rapport à son corps comme corps de jouissance, qui ne présuppose plus une référence à la génitalité* ». Elle a ainsi pour Freud deux caractéristiques : « *elle est essentiellement multiple et elle est essentiellement symbolique* » (Iacub et Maniglier 2005 : 51).

### **« Je jouais la comédie pour moi, pour me sentir normale »**

Wilhelm Reich (1897-1957) se pose comme un des penseurs les plus influents de la « révolution sexuelle » en postulant que faire de sa propre répression un objet de satisfaction est nécessaire. C'est-à-dire que les « *dispositifs répressifs – comme la morale, (...) les vêtements étriqués, les fouets par lesquels les moines jadis se flagellaient, etc. – sont eux-mêmes des constructions du désir, des manières dont il se réalise* ». Dans le même ordre d'idées, la morale matrimoniale est aussi l'aboutissement de cette répression sexuelle qu'il dénonce en proposant de construire « *sur les ruines de l'ordre patriarcal, dont le mariage est le centre, un monde politique dans lequel l'expression de l'érotisme serait livrée à ses rythmes naturels* » (Iacub et Maniglier 2005 : 54-55). Néanmoins, soulignons que même si sa conception de la libération sexuelle passe par la nécessité de substituer la naturalité à l'artifice, cette conception reste normative du fait qu'elle postule que les névroses, autant que les perversions, n'existeraient pas si « *le désir de chacun [était] satisfait comme dans une sorte de marché parfait où chacun trouverait son partenaire et où tous les vices disparaîtraient* » (Iacub et Maniglier 2005 : 55). Finalement, le féminisme postulera quant à lui une proposition allant dans le sens de la libération à travers la reconnaissance de l'érotisme féminin qui, une fois épanoui, « *suppose que – dans l'amour, la tendresse, la sensualité – la femme réussisse à surmonter sa passivité et [établit] avec son partenaire un rapport de réciprocité* » (Beauvoir 1979 : 189).

Ainsi le féminisme dégage cette perspective en se reposant sur la conviction que les femmes subissent une injustice spécifique et systématique en tant que femmes. Et leur émancipation devrait passer par une conquête de la possibilité masculine. C'est-à-dire que le désir masculin apparaît comme « *la normale de tout désir, comme le modèle même de cette tension active par laquelle un sujet « se dépasse » vers son objet* » (Iacub et Maniglier 2005 : 56).

### **« C'est pas un cours, c'est une prise de conscience collective »**

Mais nous ne pouvons pas parler de « féminisme » en général, car plusieurs sont les

courants qui ont repensé les rapports entre hommes et femmes<sup>11</sup> et, pour rester dans le cadre de cette analyse, il nous semble important de mentionner surtout des mouvements qui ont porté la défense des droits des femmes dans le contexte agité et foisonnant de « mai '68 ». Ainsi Jacqueline Feldman retrace la naissance du MLF<sup>12</sup> (Mouvement de Libération des Femmes), à partir de son expérience personnelle et militante, en mettant au cœur de sa réflexion une reprise de l'autonomie par les femmes au sein de groupes non mixtes. Car selon elle, le MLF est né de la « *diffusion soudaine, imprévue, imprévisible, d'une sensibilité sociale impliquant une prise de conscience des anomalies que présente la place faite aux femmes par [les] sociétés supposées modernes* » (Feldman 2009 : 193, emphase dans le texte). L'envie du groupe dont elle fait partie à l'époque veut surtout travailler sur la sexualité, car même si dans ces années soixante les choses changent, « *la sexualité n'en reste pas moins encore très taboue* » et les constats dressés à ce moment historique renvoient à l'idée que « *dans l'acte sexuel comme ailleurs, c'est l'homme qui domine, (...) malgré les sérénades abondamment déversées sur la Femme qui est tellement aimée* » (Feldman 2009 : 195, majuscule dans le texte). Rappelons qu'une des réflexions sérieuses, mais pas forcément abouties, sur la condition subordonnée de la femme est portée par le courant marxiste, un des piliers influents de cette révolution de « mai 68 ». Les révolutionnaires marxistes considèrent en effet « *l'oppression de la femme [comme étant une] « contradiction secondaire » qui sera résolue d'elle-même avec la construction du socialisme* ». Pour l'auteure, Jacqueline Feldman, cette considération est évidemment fautive (Feldman 2009 : 196). En gardant une distance critique face à l'influence des idées marxistes, ce groupe considérait néanmoins que leurs arguments pourraient bénéficier du poids que connaissait la théorie marxiste, et trouvera cette tentative théorique chez W. Reich « *pour parler des femmes, de la sexualité, de la famille* » (Feldman 2009 : 199) nécessaire à la constitution d'arguments en vue de défendre une place juste pour les femmes, mais aussi une place pertinente pour le groupe dans lequel J. Feldman militait.

Ce qui se jouait dans la constitution de ce mouvement de remise en question des normes sur les rôles et les places différemment attribuées aux hommes et aux femmes était en effet sa pertinence. Il est intéressant de remarquer qu'au moment où la question semble devenir évidente, des groupes non-mixtes se constituent sur ces réflexions. Même si les dissensions ont très tôt divisé le mouvement (de libération des femmes), son potentiel révolutionnaire ne fut jamais remis en question : « *le mouvement des femmes était directement révolutionnaire (...) parce que la division hommes-femmes était le prétexte d'une domination plus ancienne, plus centrale, présente en toute société, traversant les autres divisions sociales et fondée elle aussi sur une exploitation* » (Leibovici 2003 : 120).

---

11 Pour ce travail nous nous baserons essentiellement sur les publications qui ont fait l'objet d'un numéro spécial sur « mai 68 » de la revue *Clio. Histoire, femmes et société* intitulé « 68', révolutions dans le genre ? », 2009

12 Martine Leibovici retrace quant à elle une chronologie détaillée de ce mouvement en analysant les contradictions et les scissions qui l'ont successivement traversé mais cela dépasse le cadre du présent travail, néanmoins nous nous appuyons sur certaines de ses considérations qui mettront en lumière nos propos.

### **« De toute façon, il n’y a que quelques millimètres et tout ça, ça marche ensemble »**

Les revendications portées par ces groupes non-mixtes, les « groupes-femmes », concernent « objectivement » les femmes, même si souvent, au sein d’organisations révolutionnaires, elles ne se voyaient pas reconnues tout en portant une nouvelle volonté sur la scène politique. Les questions « en matière de législation répressive sur l’avortement » (non détaillées ici)<sup>13</sup> étaient une preuve supplémentaire que si « l’esprit de mai » était encore présent, il restait beaucoup de choses à faire (Leibovici 2003 : 124).

Néanmoins, notons que même si les revendications de ces groupes ont eu un impact postérieur sur l’adoption de lois, leur originalité à la base réside dans la remise en question profonde d’un ordre qui jusqu’ici restait très peu questionné : celui de la famille et par extension celui du « privé ». Cette question devenait, avec les prises de conscience progressives et collectives, petit à petit, politisée. Cela « *faisait apparaître que l’inégalité de statut des femmes qui traverse toute société et peut aller jusqu’à l’exercice d’une violence directe à leur encontre n’est pas une chose normale* », il s’agit dès lors de « *dénoncer partout cette normalité et d’en faire le signe d’une oppression sociale sur laquelle il est désormais possible d’agir* » et ainsi « *politiser des questions (...) autrefois (...) laissées à la sphère privée* » (Leibovici 2003 : 125). Des slogans tels que « Avortement, contraception libres et gratuits » n’en appelleraient pas spécialement à une modification de la loi, même si la réforme de 1975 en sera un des résultats par exemple, mais ils seraient encore bien plus l’expression de l’expérimentation d’une nouvelle façon d’ « être » sur la scène publique. Dans ce cadre, la non-mixité ne peut être comprise comme la simple exclusion des hommes, il s’agirait plutôt d’une nouvelle sociabilité « *où le désir circulait, avec ses conflits et ses rivalités, avec ses codes et petit à petit, bien sûr, avec ses normes* » (Leibovici 2003 : 126). Le Mouvement pour l’Avortement, fraction réformiste du MLF, écrira ainsi en 1970 que « *la liberté d’avortement est la première étape de notre libération, car l’interdiction de l’avortement n’est qu’une des oppressions matérielles qui contraignent les femmes à se vivre exclusivement comme des épouses et des mères* » (Collectif IVP 2009 : 31).

### **« Je me sens plus libre, mais plus triste »**

A ce stade, il semble intéressant de poser la question qui sous-tend la manière dont s’est réellement vécue cette libération des corps et des esprits. Surtout des corps, si l’on parle de sexualité, de sa réappropriation, de sa nouvelle perception sociale, et surtout individuelle. Quel est le sens de cette libération pour les femmes qui ont effectivement vécu ce moment historique ? Que signifie être une femme libérée ?

Les représentations que nous nous en faisons aujourd’hui ont l’air de porter en elles le jauni d’une vieille photo : revenons sur le moment de la prise de vue.

---

<sup>13</sup> Voir Pauline Bejarano Dewulf, *Regard sur les débuts : contraception et avortement, « libres et gratuits » !*, CEFA, 2012

Cette expression, la « femme libérée », renvoie en effet à diverses représentations et se consacre dans le contexte des années 1960. L'expression se pérennise en 1970 avec la naissance du MLF, « *elle désigne une femme moderne qui revendique une indépendance économique, politique, mais aussi et surtout sexuelle* », cette femme « *symbolise ainsi les mutations du genre dans les années 1968* » (Rebreyend 2009 : 186)<sup>14</sup>. Statistiquement, l'âge moyen du premier rapport sexuel était en baisse, il « *passé de 20.3 ans pour les générations 1937-1946 à 18.8 pour les générations 1947-1956* »<sup>15</sup>. Il y aurait un rapprochement entre les discours masculins et féminins sur la perte de la virginité, comme s'il y avait une nouvelle règle qui posait l'initiation sexuelle comme « *dégagée de l'aspect affectif* » comme devenant le « *passage obligé permettant aux garçons d'accéder au statut d'homme et aux filles à celui de « femme libérée* » » (Rebreyend 2009 : 186).

En fait, alors que la « révolution sexuelle » prône l'accès égal au plaisir et à la sexualité, elle reste genrée. Parce que ce n'est pas le seul rapport sexuel qui est visé comme étant désormais la norme que les jeunes personnes doivent assumer, il y a aussi une certaine contrainte qui s'installe en filigrane dans ce nouveau rapport au corps sexué : celui de la jouissance. Donc il ne s'agit plus seulement d'avoir accès à l'autorisation « *de coucher avec qui bon vous semble, mais [il y a] le devoir de jouir* » (Rebreyend 2009 : 187). Aussi il y a pour les filles des risques de grossesse : l'accès à la contraception fut autorisé en 1967 par la loi Neuwirth mais « *elle est loin d'être aisée pour les mineures avant 1974* » et l'avortement « *demeure clandestin jusqu'à la loi Veil de 1975*<sup>16</sup> » (Rebreyend 2009 : 187).

Si la sexualité se vit différemment, il en va de même pour le cadre dans lequel elle se déroule qui est conçu différemment aussi. Le témoignage d'Andrée Job-Querzola apporte une multiplicité de possibles : après une phase de concubinage, elle se marie, elle divorce, vit ensuite en communauté et expérimente ainsi divers types d'unions et de cadres. Il est « *impossible de dire si la liberté sexuelle apportait plaisir ou douleur (...) Les couples mariés s'échangent entre eux, mais les célibataires restent seuls* » (Rebreyend 2009 : 188). Cette femme finira par renoncer au couple pour vivre seule. Ce n'est pas négatif en soi, c'est une illustration tout simplement de l'époque à travers le témoignage d'une personne, même si on peut quand même parler d'un avant et d'un après « mai 68 » : « *un avant où le silence est roi et le questionnement intime sans solution ; un après où la parole se délie et où des solutions apparaissent* » (Rebreyend 2009 : 189).

---

14 L'auteure de l'article reprend une autobiographie d'une femme qui vers les années 1980 s'est décidée à raconter son expérience de « femme libérée » dans le contexte de « mai 68 ». Son témoignage est venu s'ajouter à quelques 2000 témoignages inédits sur l'époque. Lorsque nous reprenons des morceaux de l'article pour illustrer nos propos, ce sont pour la plupart des phrases de cette autobiographie.

15 Bozon Michel, « L'entrée dans la sexualité adulte : le premier rapport et ses suites. Du calendrier aux attitudes », *Population*, 5, 1993, p. 1319-1321 in Rebreyend 2009 : 186

<sup>16</sup> En France, alors qu'en Belgique, il faudra attendre 1990

**« J’accepte le compromis d’un rapport calme à côté de quelqu’un qui m’écoute mais ne me comprends pas »**

En ayant brossé un panel de sujets liés au cœur de la « révolution sexuelle », il nous est maintenant possible de poser quelques éléments de conclusion et ainsi répondre à la question de savoir si ce que nous vivons aujourd’hui dans les sociétés modernes occidentales, capitalistes et ayant vécu, de près ou de loin, ce moment historique est une libération sexuelle ou pas.

Nous pouvons nommer les critiques qui ont attaqué tour à tour l’institution matrimoniale et qui ont abouti, soit à annoncer la fin de quelque chose, soit à proposer des solutions politiques pour les regrouper sous des points de vue aujourd’hui identifiables et héritiers de ces évolutions successives. Ainsi, que ce soient les points de vue conservateur, libéral, libertaire ou de gauche, nous pouvons affirmer avec Bozon que ce qui oppose ces visions n’est qu’un écran qui cache en fait un « *profond accord sur la représentation de la pulsion sexuelle comme naturelle, donc ni sociale ni construite, qui semble continuer à constituer un lieu commun de la pensée* » (Bozon 2009 : 43). Pour cet auteur, il s’agit moins de parler de révolution sexuelle que d’une « *individualisation des comportements et des idéaux, liées à d’autres évolutions de la société, de la famille et des rapports entre les sexes* » (Bozon 2009 : 122). Selon lui, penser la sexualité comme désacralisée est un leurre, même si la sexualité est devenue un champ d’études en sociologie par exemple, car ce tournant historique, au contraire, a contribué à augmenter l’importance accordée à la « *sexualité comme élément central de la constitution de soi et du couple* ». On serait donc dans une époque de « *valorisation extrême de la sexualité, devenu une composante indispensable de l’intimité* » (Bozon 2009 : 43). Cette nouvelle conception n’oppose plus la liberté à la répression, elle dépasse cette dichotomie en posant comme centrale l’intériorisation plutôt que le relâchement des contrôles sociaux.

## **BIBLIOGRAPHIE**

BEAUVOIR Simone de, *Le deuxième sexe* (1949), tome II, « Folio essais », 1979, 654 p.

BERENI Laure, CHAUVIN Sébastien, JAUNAT Alexandre et alii, *Introduction aux Gender Studies*, Bruxelles: De Boeck Université, 2008, 247 p.

BOZON Michel, *Sociologie de la sexualité*, 2<sup>e</sup> édition, Armand Colin, 2009, 127 p.

BOZON Michel, « Fourier, le *Nouveau Monde Amoureux* et mai 1968. Politique des passions, égalité des sexes et science sociale », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés*, 2005, n° 22, pp. 123-149

Collectif IVP, *Avorter. Histoires des luttes et des conditions d’avortement des années 1960 à aujourd’hui*, Grenoble, éditions tahin party, 2008, 131 p.

Collectif, *SCUM GRRRLS "Le corps dans tous ses états"*, n° 9, 2006 [revue féministe]

DESPENTES Virginie, *King Kong Théorie*, Grasset, 2006, 160 p. [essai]

FELDMAN Jacqueline, « Du FMA au MLF. Un témoignage sur les débuts du mouvement de la libération des femmes », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés*, 2009, n° 29, pp. 193-203.

IACUB Marcela, MANIGLIER Patrice, *Antimanuel d'éducation sexuelle*, Paris : Bréal éditions, 2005, 333 p.

LEIBOVICI Martine, « L'appel du temps – retour sur le mouvement de Libération des Femmes », *Tumultes*, 2003, n° 20, pp. 119-142.

PORHEL Vincent et ZANCARINI-FOURNEL Michelle, « 68', révolutions dans le genre? », *CLIO, Histoire, femmes et sociétés*, 2009, n° 29, pp. 7-15.

REBREYEND Anne-Claire, « Une « femme libérée »? », *CLIO, Histoire, femmes et sociétés*, 2009, n° 29, pp. 187-191.